



**UNION PAYSANNE**  
L'Alliance de la Terre et de la Table

---

**Union paysanne**  
C.P. 899, succursale Bureau Chef  
Lachute, Québec J8H 4G5  
Tél. (450) 230-5046  
paysanne@unionpaysanne.com

Pour diffusion immédiate

## Le Québec doit taxer les pesticides

**Lachute, 22 octobre 2015.** L'Union paysanne a été choquée par le reportage de Radio-Canada<sup>1</sup> dévoilant que le Québec avait perdu le contrôle sur la quantité de pesticides utilisés en milieu agricole.

Le reportage fait état autant d'un laxisme gouvernemental face à cette question, que des moyens prodigieux de l'industrie chimique pour nous faire avaler leurs poisons. Les agriculteurs, qui ont une responsabilité vis-à-vis l'épandage de ces produits, sont surtout pris dans l'étau de l'agriculture chimique. Ils ne font pas le poids en l'absence de soutien et de valorisation.

En entrevue<sup>2</sup> à Paul Arcand, le ministre de l'Agriculture Pierre Paradis semblait prendre conscience du problème en exprimant un désir réel de renverser la tendance. Contrairement à ce qu'il répondait à Paul Arcand, il y a effectivement des pesticides autorisés au Québec et qui sont interdits ailleurs dans le monde. L'Atrazine, mais aussi près d'une dizaine d'autres molécules sont interdites en Europe, mais sont épandues sur nos champs québécois.

Tout en s'accordant avec lui sur l'importance de l'éducation de la terre à la table sur les dangers des pesticides, il ne faut pas non plus faire de l'angélisme. Les résultats passés de son ministère et de celui de l'environnement démontrent que le travail n'a pas été fait où que la cible ait été ratée. Le ministre Paradis en entrevue radio reconnaissait la portée cancérigène des pesticides; cela doit maintenant se refléter dans des actions concrètes afin de protéger les agriculteurs et la population.

L'un de ces moyens que lui suggère l'Union paysanne, c'est la taxation des pesticides.

Plusieurs pays de l'Union européenne taxent ou ont taxé les pesticides. Encore aujourd'hui le Danemark, l'Italie et la Belgique taxent les pesticides. La France envisage le retour à la taxation après l'avoir enlevé. Une telle taxe permettrait à l'état québécois de récolter des sommes significatives.

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes.

Elle préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.

*«Avec plus de 4 millions kilogrammes d'ingrédient actif utilisé en ce moment au Québec,, quelques dollars par kilo permettraient facilement de récolter près de 30 millions de dollars annuellement »* souligne Benoit Girouard, président de l'Union paysanne.

*«Le fruit de cette taxe devra être directement utilisé auprès des agriculteurs afin d'accélérer leur transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement en ciblant le bio comme priorité.»* ajoute Maxime Laplante, agronome et vice-président de l'organisation.

L'Union paysanne interpelle donc le ministre de l'Agriculture et de l'Environnement à être proactif. Le Québec doit réduire de façon importante son utilisation des pesticides au moyen d'actions concertées, concrètes et mesurables. D'autres moyens peuvent être ajoutés:

- Bonification de programme de soutien aux développements des entreprises en luttés intégrées
- Obligation de formation en agriculture biologique pour l'obtention du titre d'agronome
- Inclure dans le certificat d'épandage de pesticides un volet alternatives.
- Augmentation des bandes tampons afin de protéger les rivières et cours d'eau.
- Remboursement de la certification des producteurs biologiques.

Voilà un éventail des propositions déjà faites par l'Union paysanne par le passé et qui pourraient être appliquées rapidement. Le ministre Paradis pourrait aussi s'attaquer à l'étiquetage des OGM et donner ainsi la chance à la population de choisir ce que leurs aliments doivent contenir. Il n'est pas normal que le libre-choix en termes d'OGM soit toujours refusé aux québécois en 2015.

En terminant nous invitons le ministre Paradis à ne pas perdre de temps en tables de concertations, qui ont déjà été faites, et de faire preuve d'audace afin de réduire la quantité de pesticides utilisés. Cette question touche la santé des agriculteurs, des écosystèmes et celle de la population du Québec.

1: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/National/2015/10/21/001-pesticides-quebec-agriculture-rivieres.shtml>

2: <http://www.985fm.ca/lecteur/audio/l-utilisation-de-pesticides-agricoles-atteint-des-291779.mp3>

-30-

**Pour information :**

Benoit Girouard  
Président Union paysanne  
450-495-1910

Maxime Laplante  
Vice-président  
418-926-2473

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes.

Elle préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.